



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture des inscriptions pour le diplôme d'expert automobile

Limoges, le 13/12/2022

Le diplôme d'expert en automobile est homologué au niveau III (bac+2).

Il est composé de 3 unités de contrôle : A (domaine général), B (domaine technologique), C (épreuves professionnelles). Seuls les candidats titulaires ou dispensés des unités de contrôle A et B sont autorisés à se présenter à l'unité de contrôle C.

Pour déposer sa candidature, le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- ✓ Être titulaire d'un **diplôme de niveau IV** ou titre homologué au niveau IV (cette condition est exigible dès l'inscription à la première unité de contrôle).

Conditions de pratique professionnelle pour unité C

- ✓ Justifier au 1^{er} octobre 2022 **d'une expérience professionnelle dans la réparation automobile de trois ans**, ramenée à un an pour les titulaires des diplômes précisés en annexe ;
- ✓ Justifier au 1^{er} octobre 2022 de **deux années en tant qu'expert automobile stagiaire**.

Le registre d'inscriptions à la session 2023 du diplôme Expert automobile est ouvert jusqu'au 20 janvier 2023, par dossier téléchargeable sur le site de l'académie de Limoges : <https://www.ac-limoges.fr/diplome-d-expert-automobile-dea-122004>.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser, avant la date de clôture des inscriptions, au rectorat – division des examens et concours (bureau Dec 4 – tél 05 55 11 40 87).

Cellule communication Cabinet de la rectrice

Tél : 05 55 11 40 17 ou 05 55 11 43 56
Mél : ce.communication@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
87031 Limoges Cedex